

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 juin 2025

---

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR  
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 442

présenté par

M. Lenormand, M. Bataille, M. Bruneau, M. Castellani, M. Castiglione, M. Colombani,  
M. de Courson, Mme de Pélichy, M. Favennec-Bécot, Mme Froger, M. Habib, M. Huwart,  
M. Mathiasin, M. Mazaury, M. Molac, M. Naegelen, M. Panifous, Mme Sanquer, M. Serva,  
M. Taupiac, M. Viry, M. Warsmann et Mme Youssouffa

-----

**ARTICLE 9**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Ces rénovations globales sont soutenues par le dispositif MaPrimeRénov' . »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de rappeler l'importance de maintenir le dispositif MaPrimeRénov' (MPR').

En effet, afin d'obtenir les résultats attendus, évoqués dans l'article 9, il est nécessaire de maintenir les dispositifs qui ont démontré leur efficacité auprès des français souhaitant répondre aux objectifs fixés par le Ministère de la Transition écologique.